

POUR CHANGER LE NORD, L'ÉCOLOGIE !

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES || 20 ET 27 JUIN 2021 || CANTON DE LILLE 1 - 3 - 4 - 5 et 6

Béline TAILLEZ & Maroïn AL DANDACHI

LILLE 1

Céline SCAVENNEC & Simon JAMELIN

LILLE 3

Stéphanie BOCQUET & Laurent PÉRIN

LILLE 4

Anne MIKOLAJCZAK & Maël GUIZIOU

LILLE 5

Charlotte TALPAERT & Joffrey LEROY

LILLE 6

changerlenord.fr

   @ChangerLeNord

génération
ÉCOLOGIE

GÉNÉRATIONS
le mouvement

Europe
écologie
les Verts

PROTÉGER, PRENDRE SOIN, TRANSFORMER !

Pour changer le Nord, l'écologie !

Nous vivons une crise épidémique prévisible, qui sera probablement suivie par d'autres si nous ne remettons pas en cause notre modèle de société, ses morsures sur le vivant et la nature, sa financiarisation.

Nous vivons une crise sociale car cette épidémie a renforcé les inégalités : les plus riches sont devenus encore plus riches, et les pauvres sont devenus plus pauvres (Rapport Oxfam). Elle illustre dramatiquement toutes les vulnérabilités d'un modèle de politique libérale dévastateur, particulièrement criantes dans le département du Nord.

Même si la majorité sortante du Département a mis en place quelques mesures face à l'urgence (dont des paniers alimentaires), c'est la même qui a, depuis 2015, fragilisé les populations les plus modestes en mettant en œuvre des suspensions ou suppressions massives d'allocations aux allocataires du RSA, alors qu'on estime à 30 % le non recours aux aides sociales (Etude DREES juin 2020).

Il est urgent d'anticiper et de limiter une autre crise : la crise climatique. Déjà ressentie par les canicules et les inondations plus fréquentes, cette crise climatique est porteuse d'autres risques graves, épidémiques, sanitaires, alimentaires pour toutes et tous, et particulièrement pour les plus fragiles. L'enjeu climatique, c'est aussi un enjeu social : 10 % des plus riches sont à l'origine de 45 % des émissions de gaz à effet de serre.

Nous devons, dès maintenant, contribuer à la maîtrise du climat pour nous protéger des changements mesurables. En effet, même avec la publication tardive, en 2019, du plan « Nord Durable », la majorité de droite est bien en deçà de ce qu'il faudrait faire pour protéger nos populations.

Enfin, le Département reste un lieu lointain pour les habitants, avec des décisions trop souvent prises sans concertation. Au contraire, notre projet suppose la mobilisation de toutes et tous.



Stéphane Baly
Co-Président du Groupe
Lille Verte

“ Pour le climat, pour la solidarité, les 20 et 27 juin, en cohérence, on vote écolo ! Pour changer le Nord. Vous pourrez compter sur elles et eux pour défendre la justice sociale et environnementale.”

AU DÉPARTEMENT DU NORD,
nous porterons ensemble nos propositions qui visent à :
PROTÉGER, PRENDRE SOIN, TRANSFORMER.



PROTÉGER

15 mesures pour protéger en priorité les femmes, les enfants et la jeunesse, et mettre en place de nouvelles protections face à la précarité et aux effets du changement climatique

PROTÉGER LES FEMMES

01 • Rendre prioritaire la lutte contre les violences faites aux femmes et le soutien aux centres de planification.



PROTÉGER L'ENFANCE

02 • Recruter des travailleuses et travailleurs sociaux, augmenter et diversifier les moyens pour assurer un accueil de qualité aux enfants.

03 • Améliorer les sorties de l'ASE en développant des pratiques innovantes .

04 • Assurer un fonctionnement correct de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance.



PROTÉGER NOTRE JEUNESSE

05 • Garantir l'égalité dès les premières étapes de la vie, et rétablir les moyens humains dédiés à la protection de l'enfance

06 • Expérimenter avec la Région et les collectivités locales un Revenu universel d'existence, pour les jeunes de 16 à 25 ans en formation (professionnelle/études), ou demandeurs d'emploi.

07 • Soutenir les clubs de prévention spécialisés et pérenniser leurs moyens humains et matériels.



PROTÉGER LES PLUS PRÉCAIRES

08 • Prendre en compte dans leur globalité les difficultés qu'ils ou elles ont à affronter et favoriser les actions d'insertion sociales et culturelles, préalables indispensables à l'emploi.

09 • Restaurer une relation de bienveillance et de confiance entre le Département et les allocataires du RSA, ainsi qu'avec les acteurs associatifs de l'accompagnement et de l'insertion.

10 • Augmenter progressivement les moyens nécessaires à l'insertion : accompagnement à l'emploi, au logement, au social, à la santé, à la garde d'enfants, aux pratiques culturelles.



11 • Contribuer à massifier la rénovation énergétique des logements pour diminuer la précarité énergétique.

12 • Soutenir les associations de solidarité.



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

13 • Appliquer sans filtre les mesures de la Convention Citoyenne sur le Climat qui relèvent de la compétence du Département

14 • Se fixer l'objectif du 100 % bio et local en restauration scolaire accompagné d'une alternative végétarienne à chaque repas

15 • Soutenir les actions des territoires pour reboiser massivement et renforcer les trames vertes et bleues, ce qui contribue aussi à protéger la ressource en eau et la qualité de l'air.

PRENDRE SOIN

13 mesures pour prendre soin de chacun au travers des politiques départementales : prendre soin de la santé des plus fragiles, de la petite enfance, des personnes âgées, des personnes handicapées, prendre soin de l'éducation, prendre soin de chacun, à travers la culture et le sport :

PRENDRE SOIN DE NOUS

01 • Fixer de nouvelles "Orientations départementales relatives à la santé" autour de la prévention et la lutte contre les inégalités sociales de santé, notamment dans les quartiers populaires et face à certains besoins spécifiques (santé mentale, optique, soins dentaires...).

02 • Accroître le réseau de consultations de Protection Maternelle et infantile (PMI), et créer de véritables parcours autour de la parentalité en lien avec les territoires

03 • Soutenir les actions pour une éducation non sexiste, l'égalité femmes/hommes, le respect et la protection des femmes, la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

04 • Soutenir l'emploi au sein des EHPAD (formation et qualification

des personnels) et créer une Maison Départementale des Aînés et des Aidants, pôle ressources pour les familles, les aidantes et les aidants confrontés à l'accompagnement ou la dépendance d'un parent âgé.

05 • Mettre en place un Agenda 22 comprenant 22 règles standard sur l'égalité des chances des personnes handicapées adoptées par l'ONU en 1993 et visant l'accessibilité des personnes handicapées à tous les domaines.



PRENDRE SOIN DE L'ÉDUCATION

06 • Construire un Projet éducatif global partagé, qui soutienne les projets locaux et rassemble les acteurs éducatifs autour des piliers Écologie et Citoyenneté

07 • Agir pour des collègues éco-responsables, qui associent mieux les personnes usagères ou riveraines des locaux.

08 • Conforter les personnels techniques et de services dans leur rôle d'acteurs des communautés éducatives et en refusant l'externalisation de leurs missions.

09 • Faciliter à tous les élèves l'accès aux outils numériques, à des conditions de vie et d'études décentes, à une gratuité réelle des enseignements, et à l'ouverture culturelle (sorties scolaires, ateliers artistiques...).

10 • Soutenir l'éducation populaire, les centres sociaux et le monde associatif, via des conventions d'objectifs pluriannuelles.

PRENDRE SOIN TOUTES ET TOUS

11 • Permettre à chacune et chacun, en particulier les plus

précaires, d'exercer une activité artistique ou culturelle et d'avoir accès aux livres, au spectacle vivant et au patrimoine culturel.

12 • Soutenir les territoires dans leurs projets de création de médiathèques, lieux d'enseignement artistiques de recherche et de création, ainsi que de dispositifs d'insertion professionnelle pour les jeunes travailleuses et travailleurs de l'art et de la création.

13 • Soutenir les clubs sportifs de proximité en ciblant notamment les sports peu médiatisés ainsi que le développement du handisport et

→ LE FINANCEMENT

La priorité assumée aux aides et au renforcement de l'accompagnement signifiera une part plus importante affectée au fonctionnement. Pour ce faire, nous nous mobiliserons pour que :

- Les crédits d'état fléchés vers le RSA soient à la hauteur des besoins
- La part de la taxe foncière due au département soit remplacée par une ressource pérenne, basée sur le patrimoine, et dont le taux sera fixé par le département
- La contribution au projet de Canal Seine Nord Europe soit gelée dans l'attente d'un recalibrage du projet

Nous nous engageons sur une plus grande rigueur dans le financement et la gestion des investissements :

- Des contributions au titre des « Solidarités territoriales » ciblées sur la transition écologique, et non un saupoudrage clientéliste
- Une planification transparente
- La recherche de crédits européens et le recours accru à l'emprunt, s'agissant de ressources affectées à la transition écologique
- La mise en œuvre d'un investissement sur 30 ans s'agissant de la réhabilitation thermique des logements et du patrimoine, avec cofinancement européen et portage tiers-financier. Le remboursement s'effectuera grâce aux économies d'énergie réalisées



TRANSFORMER

16 mesures pour transformer l'institution et préparer l'avenir, pour un Département à la fois plus solidaire et capable de contribuer efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique.

TRANSFORMER LE TERRITOIRE

L'ensemble de ces propositions contribuera à la création d'emplois et au maintien des services publics du Département directement sur les territoires qui le composent.

01 • Lutter contre la précarité énergétique en relançant, avec la Région et les collectivités locales, d'un plan massif de réhabilitation de logements

02 • Contribuer, avec les bailleurs sociaux, à augmenter l'offre en logements sociaux et très sociaux BBC, et en logements adaptés aux handicaps et au grand âge.



03 • Rééquilibrer la politique de soutien aux territoires avec des projets locaux s'inscrivant dans la transition écologique et la relocalisation des activités économiques de proximité

04 • Soutenir les projets « Territoires zéro chômeurs », l'économie sociale et solidaire et les entreprises à but d'emplois de proximité.

05 • Intégrer une clause sur l'impact écologique dans la sélection de tous les contrats publics et développer les circuits courts alimentaires, notamment avec les collègues.

06 • Accélérer la reconversion énergétique des collèges visant l'objectif « bâtiment à énergie positive » et les aménager pour en faire des îlots de nature (cours et murs végétalisés, îlots de fraîcheur et d'ombre, jardins potagers)



07 • Maintenir les terres agricoles et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et nouvelles agricultrices engagées dans le bio.

08 • Transformer notre regard sur les animaux par la mise en place de formations à la sensibilité animale et à l'éthologie dans les établissements scolaires, et de

09 • Soutenir les modes de déplacements vertueux pour notre environnement : création de voies vertes et de vélo-routes, soutien aux plates-formes de co-voiturage et d'auto-partage, développement de l'inter-modalité entre vélos, TER, transports en commun ...



LA VIE DÉMOCRATIQUE

10 • Nous voulons démocratiser le fonctionnement du Département, en créant ou renforçant la participation des habitants, des salariés et usagers des services du Département.

11 • Soutenir le pouvoir d'agir en faveur de l'intérêt général des structures, notamment associatives, en passant de la logique du financement au projet, à

conventions pluriannuelles de financement.

12 • Soutenir, accompagner et valoriser les initiatives et expertises citoyennes qui permettent d'être acteur de sa propre vie : crèches parentales, maisons autogérées pour personnes âgées, habitat coopératif, jardins partagés, Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), régie de quartier, ...

13 • Revitaliser les lieux de concertation existants : conseil départemental des jeunes, conseils d'usagers des services...

14 • Respecter pleinement les instances paritaires et les organisations syndicales dans le fonctionnement interne.

15 • Favoriser la création de maisons de services publics dans les quartiers populaires et les zones rurales.

16 • Créer des Budgets participatifs par canton à hauteur de 100 000 € par canton et 1 million d'€ à l'échelle départementale, compatibles avec la transition écologique.

LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN VOTEZ POUR L'ÉCOLOGIE